

CCAS de Sucy-en-Brie

Nombre de membres composant
Le Conseil d'Administration 17
Présents à la séance 12
Nombre de votant 12

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
VILLE DE SUCY-EN-BRIE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale

N°2025-36

**OBJET : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION
VETERINAIRES POUR TOUS ILE DE France RELATIVE A LA PRISE EN CHARGE
DE SOINS VETERINAIRES POUR LES PLUS DEMUNIS**

SEANCE DU JEUDI 16 OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq,
Le jeudi seize octobre deux mil vingt-cinq à dix-huit heure trente-cinq,
Le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville de SUCY-EN-BRIE,
Légalement convoqué le mardi 7 octobre deux mil vingt-cinq s'est assemblé en Mairie en
salle COM 3 à Sucy-en-Brie,
Sous la Présidence de Monsieur Adolphe MONTEFIORE, Vice-président du CCAS.

MEMBRES PRESENTS :

Mesdames ASTIC, COURTET, DEBORD, DUPONCHEL, MARIE, PENAUD, ROUX
Martine, ROUX Réjane,
Messieurs CATINAUD, DURAZZO, MARASCO, MONTEFIORE
Formant la majorité des membres en exercice

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur TRAYAUX,
Monsieur ARAMBOUROU,
Madame BLAMOUTIER,
Madame CHANDESRIS,
Monsieur SCOTTI

ADMINISTRATION :

Madame AZRA, Assistante de direction
Madame GIANNAKOPOULOS, Directrice générale adjointe aux finances et moyens généraux
Madame PIROIT, Directrice du CCAS

Présents : 12

Votants : 12

Absents : 5

CCAS de Sucy-en-Brie - Conseil d'Administration du 16 octobre 2025

VU l'article L.116-1 du code de l'action sociale et des familles relatif à la promotion de l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets,

VU le rapport n° 2025-36,

VU la convention de partenariat avec l'Association Vétérinaires Pour Tous Ile-de-France,

CONSIDERANT que cette convention va prendre fin le 31 décembre 2025 et qu'il convient de la renouveler.

SUR proposition de Monsieur le Président,

Après avoir entendu le rapporteur,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

APPROUVE le renouvellement de la convention avec l'Association Vétérinaires Pour Tous visant à assurer le bien-être animal et à lutter contre l'exclusion des personnes en situation de précarité,

PRECISE que le renouvellement de la convention est conclu pour une durée d'un an.

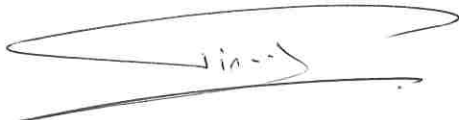
AUTORISE Monsieur le Président à signer cette convention et tous les documents y afférents. Le Directeur du CCAS est chargé d'exécuter la présente délibération en tant que de besoin.

Cette délibération a été adoptée **A L'UNANIMITE DES PRESENTS.**

Et ont signé au registre les membres présents.

Christelle PIROIT

Directrice du CCAS



Adolphe MONTEFIORE

Maire Adjoint
Vice-président du CCAS

